














## Parcours balisé N°36.

Parcours au Sud de Lavau avec de fréquents passages de gués, tous aménagés, de nombreuses fermes isolées ou regroupées en petits hameaux. Les parties boisées font la part belle aux feuillus comme le chêne, le charme élané ou formé en trognes et les arbres des milieux humides tels le bouleau, le tremble, l'aulne, le saule...

 <b>Durée</b>	5h 45	 <b>Difficulté</b>	Moyenne
 <b>Distance</b>	19,47 km	 <b>Retour au départ</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif</b>	75 m	 <b>Activité</b>	Pédestre
 <b>Dénivelé négatif</b>	84 m	 <b>Commune</b>	Lavau (89170)
 <b>Point haut</b>	249 m	 <b>Région</b>	Puisaye
 <b>Point bas</b>	190 m		

## Description

Le départ de ce parcours se situe sur le parking de la Poste, au pied de la mairie.

**(D/A)** Depuis le parking, rejoindre la Grande Rue et, sans la traverser, tourner aussitôt à droite. Franchir la Route d'[Arquian](#) **avec prudence**. Poursuivre le long de l'axe principal en laissant filer les deux prochaines rues d'entrée au parking. Juste après le dos d'âne, quitter le trottoir pour partir dans le Chemin Cadet sur la droite. Passer entre des bâtiments agricoles pour atteindre un croisement de chemins. Descendre dans le chemin de droite (celui de gauche est partiellement bouché (mars 2020) et atteindre une route.

**(1)** La prendre sur la gauche et poursuivre pour trouver une voie sur la droite fléchée les Doutants. Prendre cette direction, passer la Cheuille et tourner peu après sur la gauche. Traverser les Doutants et, dans la courbe décrite par la rue, aller tout droit sur le chemin enherbé. Au bout, descendre la rue sur la gauche, passer de nouveau la Cheuille et arriver au croisement de routes.

**(2)** Traverser et monter tout droit. Après la dernière maison, laisser filer un chemin sur la gauche. Au carrefour suivant, virer sur la droite dans la voie signalée "Sans issue". Au terrain de tennis à main gauche, tourner à droite. Arrivé devant un champ, virer sur la gauche et aboutir aux Haberts.

**(3)** Descendre la route de droite et, à la transversale, prendre sur la droite pour rejoindre un carrefour.

**(4)** Monter en direction des Chalmains en passant le gué. Après la sortie de l'exploitation fermière, virer à gauche pour continuer tout droit ensuite. Déboucher sur le goudron en laissant la voie d'accès à la ferme de la Poterie et continuer jusqu'à l'intersection.

**(5)** Partir sur la droite. Après l'étang, prendre le chemin sous futaie sur la droite. Déboucher sur une route.









**(6)** Tourner à gauche. Passer le chemin d'accès au Taureau pour atteindre une voie transversale.

**(7)** La couper et prendre le chemin de droite. Le chemin d'accès aux Gallons est muni d'une barrière et son débouché en aval de l'étang est obstrué. Passer en contre-bas de l'Étang des Gallons (privé). Lors du cheminement, quelques sentiers latéraux sont à laisser mais prendre le premier chemin assez large sur la droite. Longer un champ bordé de trognes sur la gauche. La bande boisée se terminant, pénétrer dans un espace ouvert.

**(8)** Traverser le ru sur la passerelle avec **prudence**. Pénétrer de nouveau en sous-bois. À hauteur d'un champ en face, appuyer sur la droite (chemin non mentionné sur le fond IGN) sans tenir compte du chemin de gauche. Les bâtiments agricoles de la Hudinerie sont bien visibles. À la seconde patte d'oie, bifurquer sur la gauche en ayant cette fois un champ à main droite. Arriver sur une desserte assez large menant aux Gibelins. L'emprunter par la droite afin d'atteindre une route cette fois goudronnée.

**(9)** Traverser et prendre le chemin en face, le GR®3G. Attention, peu après,

## Points de passage

-  **D/A Parking de la mairie - Église Saint-Germain (Lavau)**  
| N 47.59609° / E 2.985268° - alt. 202 m - km 0
-  **1 Arrivée sur une route. Se diriger vers la - Cheuille (rivière) - Affluent de la Loire**  
| N 47.589453° / E 3.000861° - alt. 201 m - km 1.67
-  **2 Arrivée sur une route**  
| N 47.586067° / E 3.014658° - alt. 210 m - km 2.98
-  **3 Les Haberts**  
| N 47.584677° / E 3.029206° - alt. 243 m - km 4.75
-  **4 Direction les Chalmains**  
| N 47.582043° / E 3.020452° - alt. 216 m - km 5.67
-  **5 Arrivée sur une route**  
| N 47.57799° / E 3.027061° - alt. 238 m - km 6.46
-  **6 Arrivée sur une route**  
| N 47.571911° / E 3.02058° - alt. 244 m - km 7.36
-  **7 Arrivée sur une route transversale**  
| N 47.569934° / E 3.024915° - alt. 245 m - km 7.76
-  **8 Traversée avec passerelle**  
| N 47.562165° / E 3.029531° - alt. 238 m - km 9.16
-  **9 Arrivée sur une route**  
| N 47.558851° / E 3.014331° - alt. 243 m - km 10.46
-  **10 Ferme maraichère des Thorins**  
| N 47.56528° / E 2.997937° - alt. 238 m - km 11.91
-  **11 Croisement avec la D74**  
| N 47.56877° / E 2.984643° - alt. 234 m - km 13.07
-  **12 Arrivée sur une route**  
| N 47.567077° / E 2.970051° - alt. 221 m - km 14.26
-  **13 Séparation en Y de la route**  
| N 47.576877° / E 2.962284° - alt. 218 m - km 15.51

la végétation cache un peu le vrai chemin. Se tenir toujours en ayant un espace boisé sur la gauche et une haie à droite. Aboutir aux Thorins puis sur une route.

(10) Aller tout droit dans le chemin et le conserver sans se soucier des embranchements latéraux. Atteindre une route transversale (D74).

(11) Passer tout droit. Laisser un départ sur la droite pour de nouveau atteindre une voie goudronnée.

(12) Tourner à droite. Traverser les Charretiers et arriver à la séparation en Y de la route.

(13) Choisir le chemin partant sur la droite entre deux haies. Il conduit sur la voie de desserte de Malvau. Continuer jusqu'aux Girardins.

(14) Prendre à droite et de suite sur la gauche avant le bâtiment. Atteindre Jubin. Partir sur la gauche en longeant la route (enherbée dans sa partie centrale). Après avoir laissé un chemin sur la droite et parcouru 200 m environ, arriver à hauteur d'un chemin sur la gauche.

(15) Quitter la route pour ce chemin en partie ombragé et qui conduit sur une voie routière à prendre sur la gauche pendant une cinquantaine de mètres.

(16) Tourner à droite. Le chemin passe entre deux haies, décrit une grande courbe puis, tourne à l'équerre et descend sur une route.

(17) Prendre à droite, puis à gauche le sentier qui longe l'étang. Poursuivre par la gauche toujours avec l'étang à main gauche. Traverser le pont qui enjambe la Cheuille, pénétrer dans l'aire de jeux et remonter en direction du parking (D/A).

#### ● 14 Les Girardins

| N 47.586275° / E 2.97358° - alt. 215 m - km 17.12

#### ● 15 Départ de chemin à gauche dans la courbe routière

| N 47.589585° / E 2.981339° - alt. 215 m - km 18.18

#### ● 16 Départ du chemin entre les haies

| N 47.590106° / E 2.978989° - alt. 217 m - km 18.38

#### ● 17 Arrivée sur une route tout près de l'étang

| N 47.593673° / E 2.979° - alt. 196 m - km 18.83

#### 📍 D/A Parking de la mairie

N 47.596093° / E 2.985273° - alt. 202 m - km 19.47

## Informations pratiques

Chemins difficilement praticables en saison hivernale. Le GR® 3G est très peu balisé et peu entretenu à plusieurs endroits (mars 2020).

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°36 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2022.

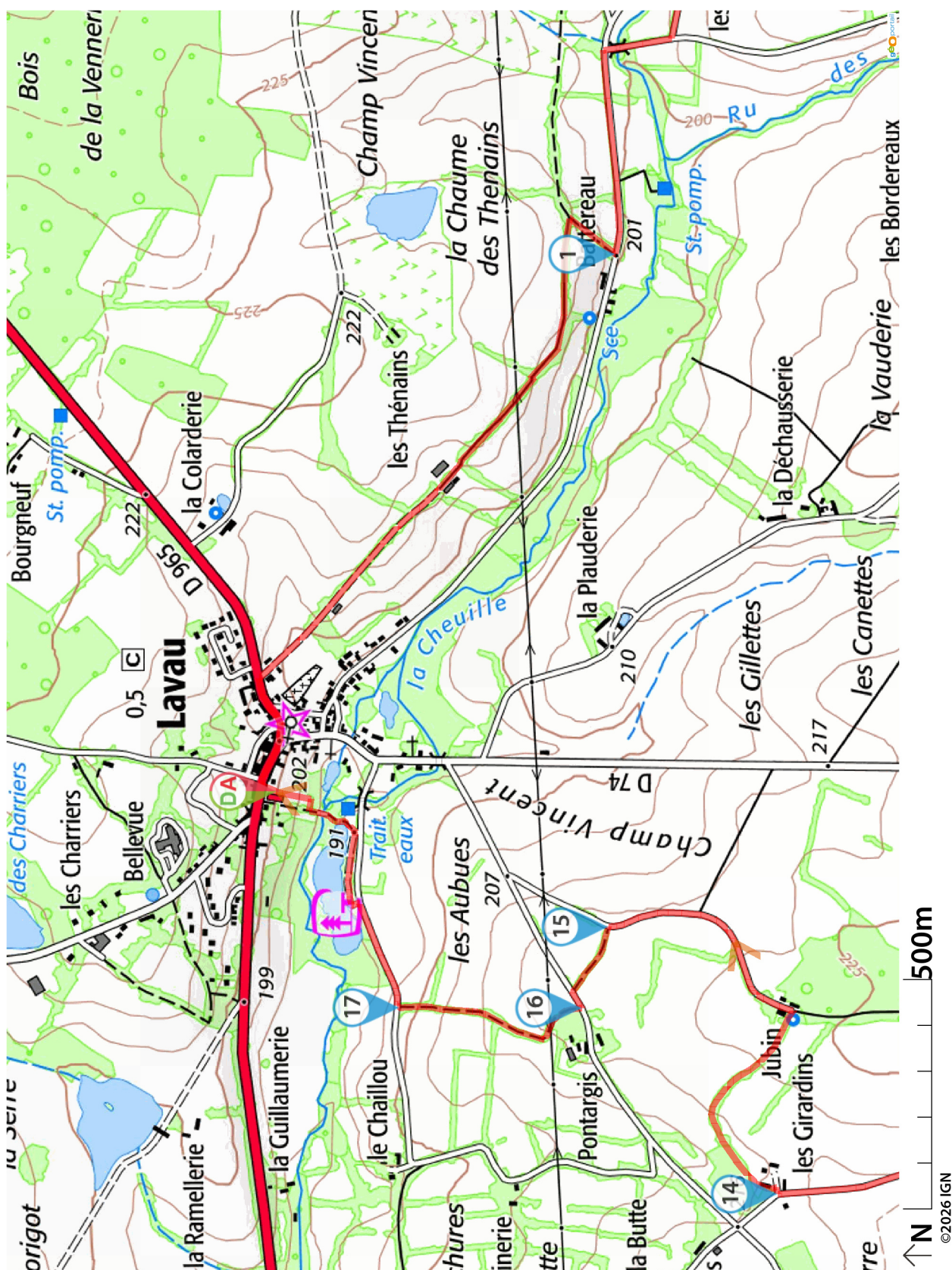
En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

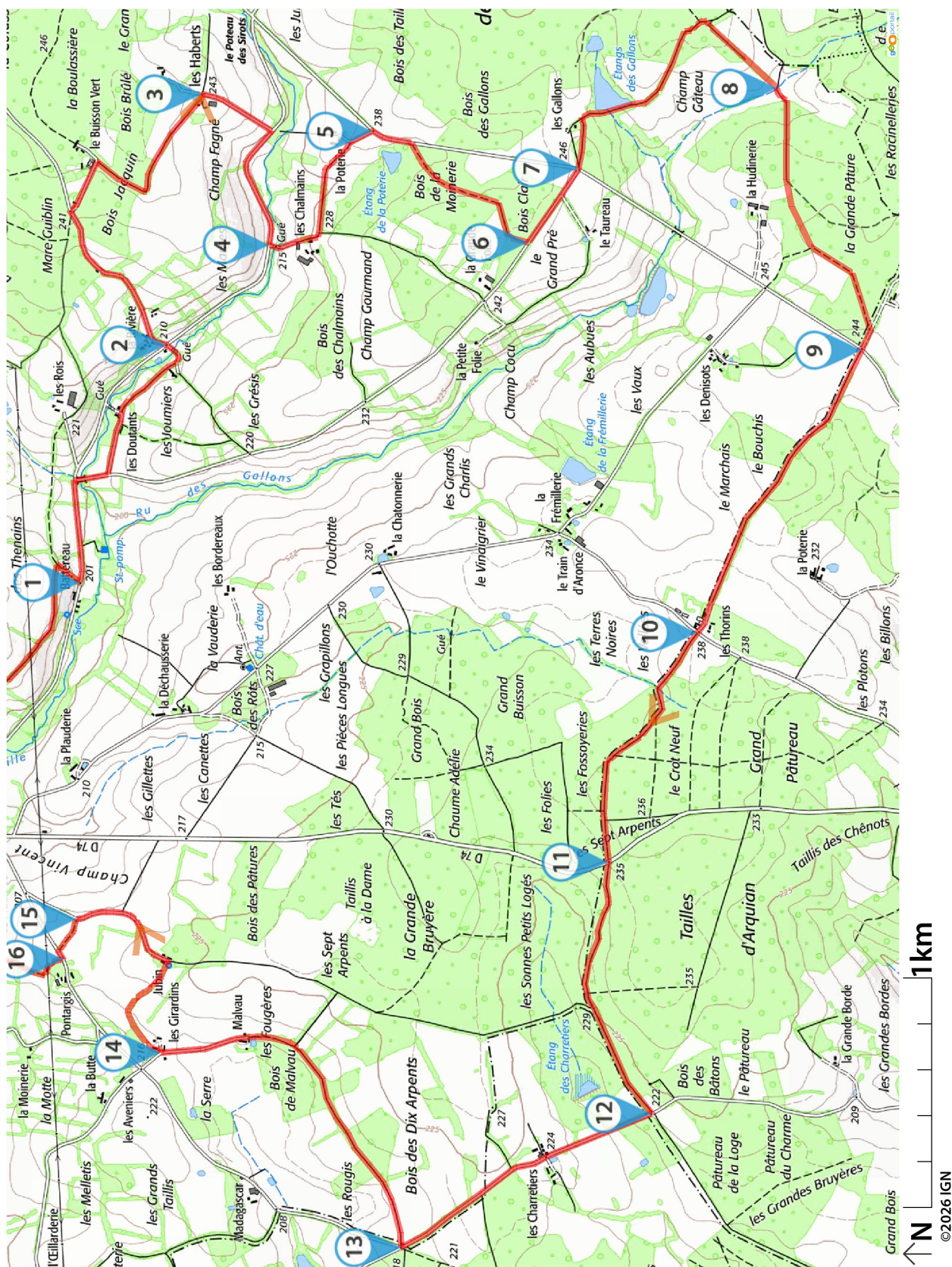
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-gallons/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



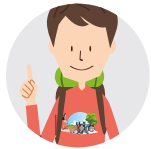
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

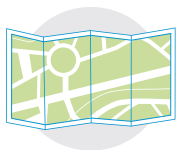
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



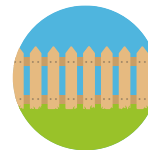
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



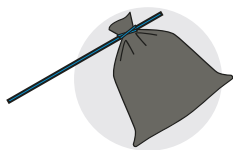
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**